

Cotisations sociales impayés depuis plus de trente ans.

Par Winetou, le 09/06/2016 à 11:33

Bonjour..Je n'ai pas payé toutes mes cotisations à la MSA et celle ci me réclame des impayés qui ont plus de trente ans..J'ai 68 ans et suis en retraite depuis 8 ans(retraite minimum)..Est ce qu'il y a prescription pour ces cotisations dont le montant avec majorations ce chiffre à 4161 euros??,..et si oui;quelles sont les démarches à effectuer auprès de cet organisme..

Par Visiteur, le 09/06/2016 à 12:56

Bonjour,

Comment ont-ils pu vous accorder une retraite dans ces conditions?

Par Winetou, le 09/06/2016 à 14:36

Je n'ai fait partie du régime Agricole que 8 ans; le reste de ma carriere j'étais sous le régime général et la MSA me verse environ 100 euros mensuel.

Par Visiteur, le 09/06/2016 à 21:30

Alors rendez vous à la MSA et demandez la base de calcul qui a servi pour déterminer ces

100 €, en terme de cotisations...

Au pire, si leur réclamation est justifiée, il arrêterons les versements jusqu'à extinction de votre dette.

Par Winetou, le 09/06/2016 à 23:33

Bien, merci beaucoup..